

Fuite de tritium au Tricastin: l'ASN va demander une contre-expertise

AFP 06 11 2013, 18H26

L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) va demander mercredi une contre-expertise indépendante de la contamination des eaux souterraines après une fuite de tritium à la centrale de Tricastin (Drôme), a indiqué l'organisation environnementale Next Up.

Next up, qui réclame cette contre-expertise, avait assigné mercredi en Référé devant le TGI de Valence le directeur de l'ASN, Matthieu Mangion, pour qu'il l'informe des conclusions d'EDF sur les fuites de tritium constatées sous la centrale de Tricastin.

Next Up a précisé avoir obtenu dès lundi de l'ASN un dossier de 68 pages, accompagné d'un rapport d'expertise, *"apportant une vision claire sur l'état de la situation actuelle à la centrale de Tricastin, ainsi que sur la compréhension des événements en cours par rapport à la réalité structurelle des installations nucléaires"*.

L'organisation a ajouté que M. Mangion *"s'est engagé à demander ce jour (mercredi) à la CLIGEET"*, Commission Locale d'Information auprès des Grands Equipements Energétiques du Tricastin commission regroupant des services de l'Etat, des élus, l'ASN et les exploitants nucléaires, *"l'accord pour la réalisation immédiate de cette expertise, pour apaiser les légitimes inquiétudes par rapport aux anomalies actuelles"* à Tricastin.

"Depuis début juin 2013 sont constatées des fuites radioactives de radioéléments", sous les réacteurs, *"dont à ce jour ont été déclarés seulement du tritium notamment sous les bâtiments réacteurs n°2 et n°3"*, selon l'organisation.

Le tritium est l'un des principaux radionucléides émis par les réacteurs nucléaires et les installations de traitement du combustible nucléaire usé.

Pour empêcher une pollution de la nappe phréatique, EDF a installé d'urgence des pompes qui aspirent quotidiennement 150 m³ d'eau radioactive, stockée dans des réservoirs, contrôlée, puis rejetée dans le Rhône *"dans le respect des réglementations"*, selon l'exploitant.

Le 12 septembre, l'ASN avait prescrit à EDF une surveillance renforcée des eaux souterraines du site et qu'elle détermine les équipements à l'origine de la présence anormale de tritium sous la centrale, afin de les remettre *"au plus vite"* en conformité.

"Presque deux mois après cette décision, il est constaté que l'ASN ne peut apporter de réponses (...) car l'exploitant est dans l'impossibilité de les fournir", a déploré Next Up. Elle réclame que *"la décision de l'ASN soit respectée par l'exploitant même si cela nécessite un arrêt immédiat des réacteurs de la centrale"*.